



ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

ANNEE SCOLAIRE
2020-2021

de 3 à 11 ans

**3 sites d'accueil
LAIZ, PERREX et VONNAS**

Différentes possibilités d'inscription

www.cc-laveyle.fr

UNE JOURNÉE À L'ACCUEIL DE LOISIRS

- 7h30-9h00** : Accueil des enfants, jeux au choix, petites activités...
9h00-9h30 : Réveil matin, petit temps pour dynamiser la journée
9h30-11h30 : Temps d'animation
11h30-12h15 : Temps libre, jeux au choix
11h45-12h15 : Départ des enfants inscrits seulement «le matin» et accueil des enfants inscrits à «l'après midi avec repas»
12h15-12h30 : Passage aux sanitaires et installation au réfectoire
12h30-13h30 : Repas
13h30-14h00 : Départ des enfants inscrits «matin avec repas» et accueil des enfants inscrits à «l'après-midi sans repas»
13h30-14h30 : Temps calme animé pour les plus grands et sieste pour les plus petits (maternelles)
14h30-16h30 : Temps d'animation
16h30-17h00 : Goûter
17h00-18h30 : Temps libre, jeux au choix, petites activités et départ échelonné des enfants



EQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les accueils de loisirs sont encadrés par des animateurs qualifiés sous la responsabilité d'un directeur à Vonnas et d'une directrice à Laiz et Perrex.

ANIMATIONS



Des animations très diverses seront proposées : jeux et sports collectifs, jeux sportifs, petites sorties à pieds, ateliers manuels, activités scientifiques, chants, etc. Les plannings seront affichés à Vonnas et diffusés par mail aux familles pour les sites de Laiz et Perrex via un livret d'information et téléchargeables sur notre site internet (www.cc-laveyle.fr/jeunesse/)

TARIFS*

Quotient familial	Journée complète avec repas	Demi-journée sans repas	Demi-journée avec repas
QF ≤ 765	16,40 €	6,42 €	9,98 €
766 ≤ QF ≤ 1000	18,80 €	7,36 €	11,44 €
1001 ≤ QF ≤ 1300	21,10 €	8,26 €	12,84 €
QF ≥ 1301	23,00 €	9,00 €	14,00 €

* Ces tarifs tiennent compte des participations de la CAF, de la MSA ainsi que de la Communauté de communes de la Veyle.

Aides déductibles des tarifs

Les aides des comités d'entreprise sont déductibles des tarifs, de même que les aides aux vacances de la CAF (pour les inscriptions «journée complète avec repas») et les aides éventuelles des communes.

3 LIEUX D'ACCUEIL

LAIZ

Les enfants seront accueillis dans les locaux de l'école élémentaire.

PERREX

Les enfants seront accueillis dans les locaux de la garderie périscolaire.

VONNAS

Les enfants seront accueillis dans les locaux du Pôle des services publics.

LES REPAS

Les repas du midi sont fournis par une société de restauration pour collectivités (RPC Laiz - 01).

Les menus seront affichés à Vonnas et diffusés par mail aux familles pour les sites de Laiz et Perrex via un livret d'information et téléchargeables sur notre site internet.

Un goûter sera proposé aux enfants entre 16h30 à 17h00.



INSCRIPTIONS

Documents à fournir

Pour toute inscription à l'accueil de loisirs, vous devez transmettre au service Jeunesse : la fiche famille 2020-2021 commune à toutes nos activités (document obligatoire). Ce document est téléchargeable sur notre site internet www.cc-laveyle.fr

Réservations et inscriptions



Les inscriptions doivent obligatoirement être effectuées avant lundi 17 h (dernier délai) via le portail famille ou au service Jeunesse pour le mercredi suivant et ce dans la limite des places disponibles. Les inscriptions se font pour une période maximum d'un mois.

La facturation sera établie en fin de mois.

Toute annulation hors délai (lundi 17h) sera facturée en totalité.

Site de Laiz et Perrex

- **contacter le Service Jeunesse de Pont-de-Veyle**

Pôle des services publics

10 rue de la Poste - Le château

01290 PONT-DE-VEYLE

Courriel : secretariatjeunesse@cc-laveyle.fr

Tél. 03 85 31 86 43 - 06 77 06 23 83

Du lundi au jeudi 9H-12H et

13H30-17H / Vendredi 9H-12H et

13H30-16H30

- **se connecter sur le portail famille « Pont de Veyle »**

Site de Vonnas

- **contacter le Service Jeunesse**

Pôle des services publics

34 Allée de la Jeunesse

01540 VONNAS

Courriel : secretariatjeunessevonnas@cc-laveyle.fr

a.monthule@cc-laveyle.fr

Tél. 04 74 50 24 39

Lundi-Mardi-Jeudi 9H-12H30 et

13H15-17H15/ Mercredi 8H30-12H et

13H15-17H15 / Vendredi 9H-13H15

- **se connecter sur le portail famille « Vonnas »**

**Début des inscriptions
LUNDI 24 AOÛT 2020
à partir de 8h30**

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs du mercredi 2 Septembre 2020, l'inscription et la réservation doivent être effectuées avant lundi 31 Août 17h00.

**SERVICE JEUNESSE
Communauté de Communes de la Veyle**

Pôle des services publics
10, rue de la Poste - Le château
01290 PONT-DE-VEYLE

Pôle des services publics
34 Allée de la Jeunesse - 01540 VONNAS

www.cc-laveyle.fr

